
**Comité exécutif du Programme
du Haut-Commissaire**

Distr. restreinte
15 février 2023
Français
Original : anglais français

**Comité permanent
Quatre-vingt-sixième réunion**

Sécurité du personnel et des opérations du HCR

Résumé

Le présent document fait une mise à jour sur la gestion globale de la sécurité au HCR, depuis celle faite en juin 2022 à la quatre-vingt-quatrième réunion du Comité permanent (EC/73/SC/CRP.12). Il traite des tout derniers développements relatifs aux politiques de sécurité, aux opérations et au personnel - pour la gestion des risques de sécurité auxquels le HCR fait face à travers le monde - ainsi que des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'action 2021-2023 de l'Organisation sur la sécurité.

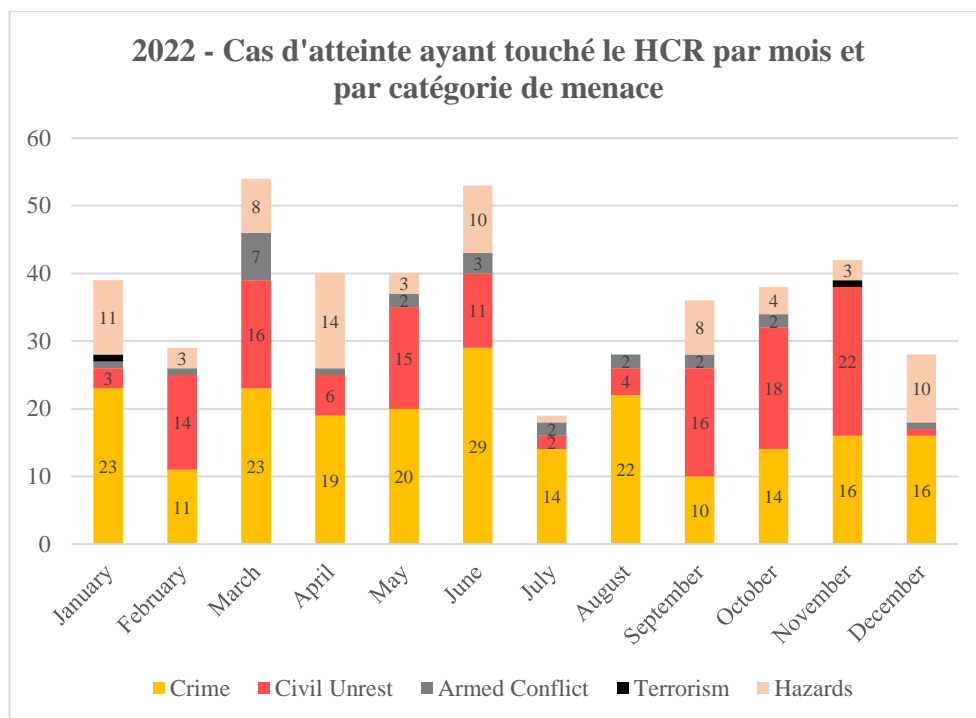
I. Introduction

1. La capacité du HCR à s'acquitter de son mandat est liée au contexte sécuritaire dans les régions où il intervient, ainsi qu'à l'efficacité de la gestion des risques sécuritaires lui permettant d'intervenir avec un niveau acceptable de risque. L'évolution rapide du contexte opérationnel et la détérioration de la situation dans beaucoup d'opérations demeurent d'importants défis. Le Service de la sécurité sur le terrain du HCR répond constamment, et de façon proactive, aux besoins opérationnels, de politiques et du personnel, en assurant la sécurité axée sur l'exécution des programmes en faveur des personnes contraintes de fuir.

2. Le HCR continue aussi de former et d'éduquer abondamment son personnel sur le terrain. Il est un partenaire fiable du système de gestion de la sécurité des Nations Unies. Par ses politiques, ses procédures et ses directives spéciales, il fait montre d'un devoir de diligence vis-à-vis de son personnel, et fait la promotion d'une culture de sensibilisation à la sécurité, en identifiant et en atténuant les risques.

II. Situation sécuritaire pour le HCR

3. Près du quart du personnel du HCR (plus de 4 000 personnes) vit et travaille dans des lieux dont le niveau de menace est jugé substantiel ou élevé. Dans de tels lieux, diverses menaces, comme les conflits armés, les violences politiques et les crimes coexistent et s'imbriquent souvent pour créer des climats d'instabilité. Les contextes opérationnels à haut risque se caractérisent par un conflit armé, où le HCR doit intervenir pour assister les personnes en déplacement.



4. En 2022, le HCR a signalé 446 cas, dont 371 étaient des cas d'atteinte à la sécurité et 75 des cas liés à des risques, contre plus de 300 cas en 2021. En 2022, 26 cas d'atteinte à la sécurité étaient considérés comme graves. Deux membres du personnel du HCR avaient été grièvement blessés dans des attaques de nature criminelle, ce qui a nécessité l'hospitalisation et des soins prolongés. En début 2023, un fonctionnaire du HCR recruté sur le plan local a été tué dans une attaque vraisemblablement non liée à son appartenance au HCR ou aux Nations Unies.

5. D'une manière générale, le nombre de cas d'atteinte a augmenté entre 2021 et 2022. Cette augmentation s'explique par l'amélioration des rapports et par le fait que sont de plus en plus signalés les cas de manifestation contre le HCR, organisée devant ses bureaux à travers le monde par des personnes contraintes de fuir, qui sollicitent son aide, en particulier

la réinstallation dans des pays tiers. Même si le nombre de ces cas a augmenté, ils n'ont pas fait de victime ni entraîné de graves attaques contre le personnel.

III. Gouvernance et contrôle stratégiques de la sécurité

6. Pour une meilleure gestion de la sécurité, le HCR applique une approche systématique et stratégique. Le Plan d'action intitulé : « *Field Security Service 2021-2023 A Culture of Security* » met l'accent sur le renforcement de la culture globale de la sécurité, en veillant à ce que cette sécurité soit prise en compte dans la planification des opérations et l'identification des ressources, en définissant les responsabilités à tous les niveaux de gestion et en veillant à une participation active au système de gestion de la sécurité des Nations Unies. Le plan vise aussi à veiller à ce que le personnel de la sécurité du HCR soit bien formé, diversifié et motivé.

7. Le Service de la sécurité sur le terrain aide les hauts responsables à s'acquitter de leurs responsabilités en matière de sécurité, par des analyses et des séances d'information sur des situations évolutives, la préparation et le déploiement, ainsi que la collaboration avec d'autres services pour garder des approches cohérentes. Cela suppose la mise au point d'outils pratiques avec l'équipe de gestion globale des risques et la fourniture de directives aux opérations et aux bureaux sur la continuité du service, ainsi que de l'appui sur l'utilisation en 2022 de l'outil à cet effet.

8. Le Service de la sécurité sur le terrain procède chaque année à un examen de la conformité avec les mesures de gestion des risques sécuritaires. Les outils utilisés sont examinés en collaboration avec la Division des systèmes d'information et des télécommunications, pour veiller à ce qu'ils soient faciles à utiliser, efficaces, et qu'ils permettent une meilleure analyse des données. Le HCR s'efforce de diffuser des informations appropriées sur la sécurité dans le cadre de séances d'information ou de communications avec le personnel.

9. De même, les Coordonnateurs/trices principaux/pales participent activement à la prise de décision au niveau des bureaux régionaux, et fournissent des conseils et de l'appui aux opérations-pays, sur la base des analyses fournies sur la situation régionale par le Service de la sécurité sur le terrain et le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies.

10. En 2022, la sécurité était au centre de beaucoup de discussions sur la planification des opérations, en particulier pour l'Afghanistan, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Myanmar et la situation en Ukraine.

11. Le HCR apporte un appui important à son personnel, grâce à une collaboration régulière entre le Service de la sécurité sur le terrain et le Service de la santé et du bien-être du personnel, en vue de renforcer l'assistance de bout en bout incluant la fourniture de services de santé mentale et de prise en charge psychosociale, si nécessaire. Cette collaboration implique l'examen des centres médicaux, des infrastructures et de la capacité de procéder à une évacuation sanitaire du personnel dès le début d'une situation d'urgence. Le Service de la sécurité sur le terrain travaille en étroite collaboration avec le Coordonnateur principal pour la protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels, afin d'apporter de l'assistance et des conseils centrés sur la victime. Il participe également au Groupe de travail pour la prévention du harcèlement sexuel, et contribue à beaucoup de séminaires en ligne, de groupes de discussion et de groupes de travail sur les approches de gestion des risques de sécurité centrées sur la personne.

12. L'intégration de la gestion de la sécurité dans les politiques et les instructions administratives du HCR ainsi que la conformité aux politiques de gestion de la sécurité des Nations Unies constituent une priorité pour l'Organisation. Le Service de la sécurité sur le terrain demeure membre actif de groupes directeurs, de comités de contrôle et de groupes de travail sur d'autres volets de travail, comme la sécurité routière, la santé et la sécurité au travail.

IV. Appui aux opérations en matière de sécurité

13. En plus de coordonner les activités de contrôle et de conformité pour la sécurité au sein des bureaux régionaux, le Service de la sécurité sur le terrain aide les opérations sur le terrain en leur fournissant de l'expertise technique dans des domaines comme l'analyse globale, l'ingénierie de la sécurité, les technologies et matériels de sécurité, les profils spécifiques de menace.

14. En 2022, les bureaux régionaux et les bureaux sur le terrain ont bénéficié de l'appui à distance. L'expertise a été déployée pour renforcer les opérations en Afghanistan, en Éthiopie, en Iraq, au Liban, en République de Moldova, en Somalie, en République arabe syrienne et en Ukraine. Le Service de la sécurité sur le terrain a aussi participé aux ateliers de planification et à la formation sur la sécurité, organisés par les bureaux régionaux.

15. Le Service de la sécurité sur le terrain assure la disponibilité des matériels de sécurité pour une utilisation immédiate, si nécessaire. Les spécifications techniques pour ces matériels sont revues et actualisées afin de les rendre adaptés et en mesure d'atténuer diverses menaces. L'Administrateur/trice principal(e) chargé(e) de la sécurité sur le terrain, spécialiste des explosions, examine et conçoit les bureaux et les structures d'accueil, afin de confirmer les normes appropriées de protection.

16. Le HCR s'efforce de préparer ses fonctionnaires postulant à des postes dans des lieux à haut risque à faire face à des défis et à des risques élevés. Pour ce faire, il organise des séminaires de sensibilisation en ligne, des séances d'information sur la sécurité, des formations, afin de relever ces défis de préparation, en particulier dans 36 lieux d'affectation à haut risque dans le monde.

V. Personnel de sécurité

17. Le Service de la sécurité sur le terrain a mis en place un tableau de bord pour suivre la mise en œuvre du Plan d'action 2022-2024 du HCR pour l'égalité entre les sexes aux plans national et régional pour un personnel répondant aux besoins de l'Organisation en termes de qualité, de quantité et de diversité.

18. Le HCR élabore et applique activement des initiatives de recrutement, de rétention, de sensibilisation et de perfectionnement professionnel pour des effectifs diversifiés. Le Service de la sécurité sur le terrain fournit régulièrement des conseils de mentorat et de perfectionnement professionnel au personnel féminin de la sécurité. En 2022, il a mis en place un mécanisme du réseau des femmes pour la sécurité.

19. Le Service de la sécurité sur le terrain a organisé une formation sur la gestion des risques de sécurité centrée sur la personne, et a dirigé un cours de certification des formateurs sur la sensibilisation des femmes à la sécurité, ayant permis d'avoir 24 autres formateurs certifiés dans le système de gestion de la sécurité des Nations Unies, au service du personnel du HCR sur le terrain. En outre, ce Service a dirigé une série de 17 séminaires de politique en ligne, centrés sur la personne, pour les conseillers chargés de la sécurité sur le terrain, afin d'élargir les connaissances, d'améliorer la compréhension et les aptitudes du personnel de sécurité du HCR. En 2022, le HCR a recruté sept autres conseillers pour la sécurité (deux femmes et cinq hommes), dont quatre avaient bénéficié de la conversion de leur poste de fonctionnaire national à fonctionnaire international, notamment des personnes ressortissantes de pays sous-représentés.

20. Le Centre mondial d'apprentissage et de perfectionnement du HCR et le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies ont organisé une formation en gestion des cas de prise d'otages pour le personnel de sécurité. Plus de 20 membres du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ont terminé les cours avec succès.

VI. Processus interinstitutions

21. Par une grande implication, la coordination et la collaboration à tous les niveaux, le HCR demeure engagé à renforcer le système de gestion de la sécurité des Nations Unies. La collaboration interinstitutions et les partenariats demeurent l'un des cinq principaux piliers du Plan d'action 2021-2023 du Service de la sécurité sur le terrain. En 2022, le HCR a participé à plus de 22 groupes de politique interinstitutions, qui ont abouti à l'élaboration avec succès de plus de 13 documents d'orientation et de politique en matière de sécurité, ayant contribué à l'alignement des systèmes et pratiques communs sur les besoins d'une organisation basée sur le terrain comme HCR.

22. Le HCR a aussi aidé le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies à faciliter la formation des responsables désignés en gestion des crises, avec un accent particulier sur la préparation et la réponse pour les personnes chargées en même temps de la sécurité et de l'exécution des programmes.

23. Le HCR renforce la sécurité des partenaires humanitaires par leur implication dans les Réseaux humanitaires et la Semaine du partenariat, plate-forme de collaboration entre réseaux, visant à améliorer la préparation et la réponse aux crises humanitaires. En 2023, le HCR codirigera les activités sur plusieurs questions, en présentant les bonnes pratiques de gestion de la sécurité dans ses opérations.

VII. Apprentissage et perfectionnement

24. Trente responsables de la sécurité issus de 15 pays ont pris part à la formation sur l'approche de gestion de la sécurité centrée sur la personne, conçue et mise en œuvre par le Service de la sécurité sur le terrain. Cette formation traite des risques liés aux profils individuels et indique les moyens d'y faire dans la gestion de la sécurité, en plus de l'application de l'approche centrée sur la victime. La formation pour la sensibilisation des femmes à la sécurité a été effectuée dans 20 pays à l'intention de 835 femmes du HCR et des partenaires. Quarante-cinq responsables ont participé au programme de formation à la gestion de la sécurité. Le Service de la sécurité sur le terrain, les conseillers nationaux et régionaux pour la sécurité continuent d'assurer la formation du personnel en matière de sécurité, y compris le personnel devant être déployé dans des situations d'urgence, dans le cadre de l'atelier de formation à la gestion des situations d'urgence.

VIII. Conclusion

25. Le HCR a connu une augmentation des cas d'atteinte à la sécurité. Des investissements dans les mesures de gestion des risques sécuritaires – sécurité physique, formation et apprentissage, ainsi que l'examen du contexte sécuritaire et l'adaptation aux situations évolutives – continuent d'être nécessaires pour protéger le personnel et les biens de l'Organisation. Cela étant, l'exécution du Plan d'action 2021-2023 demeure pour le HCR une priorité. Une gestion efficace de la sécurité exige une évaluation constante, l'engagement de l'Organisation, des ressources humaines et financières suffisantes pour appliquer, comme il se doit, les mesures de sécurité et s'acquitter du devoir de diligence pour le personnel afin que l'Organisation puisse fournir l'assistance vitale et la protection aux personnes nécessiteuses.